



## ARRÊTÉ N° 2025\_341 01020251003915

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aube,

Vu le code général de la fonction publique, notamment les articles les articles L4, L.311-2, L313 -1, L313 - 4, L412-5,L451- 1, L452-1, L452- 24. Vu les déclarations de créations et de de vacances d' emploi de catégorie A, B et C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article 2 de la loi du 26 Janvier 1984 précitée, au Centre de Gestion dans le ressort duquel ils se trouvent.

## ARRÊTE

## Article 1:

Les déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexe qui comporte 7 déclarations, établies du 30/09/2025 au 03/10/2025:

Déclarations portant sur un grade de catégorie A :	Déclarations portant sur un grade de catégorie B :	Déclarations portant sur un grade de catégorie C :
0	1	6

## Article 2:

Le Président du Centre de Gestion certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Le Président du Centre de Gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Aube et diffusée sur les sites du CDG 10 (https://www.cdg10.fr) et Emploi Territorial. Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site http://www.emploiterritorial.fr, rubrique « Publicité des arrêtés »

Fait à Sainte-Savine, le 03/10/2025

Le Président,

Par délégation,

La Directrice Générale des Services

Claudine KOLUDZKI

Accusé de réception Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'A112-281000026-2025 Date de télétransmis BP 40085 - SAINTE-SAVINE 10602 LA CHAPELLE-SAINT-LUC - Tel : 03 25 73 58 101 préfecture : 03/10/2025

blique

Département de l'AUBE

N° de déclaration / collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Intitulé du poste	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V010250930001380001 Mairie de SAINT JEAN DE BONNEVAL	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	06h00	Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural (h/f) MAIRIE	30/09/2025	30/11/2025
V010251001407160001 CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,)	35h00	Agent polyvalent d'entretien et restauration (H/F) au collège d'Aix en Othe	01/10/2025	01/01/2026
V010251001407363001 CENTRE DE GESTION de la Fonction Publique Territoriale	Rédacteur	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Chargé(e) de Communication Communication	03/10/2025	03/10/2025
V010251002000766001 Communauté de Communes de VENDEUVRE SOULAINES	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural (h/f) TECHNIQUE	02/10/2025	01/01/2026
V010251002001236001 Mairie de Mailly-le-Camp	Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Agent de crèche Crèche	02/10/2025	01/12/2025
V010251002001509001 Mairie de JUZANVIGNY	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	03h00	Ouvrier polyvalent des bâtiments (h/f)	02/10/2025	01/01/2026
V010251003000921001  Mairie de ROMILLY SUR SEINE aped General Seine	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Agent d'entretien polyvalent des installations sportives Sports	03/10/2025	01/01/2026

ccusé de réception en préfecture 10-281000026-20251003-2025\_341-AR ate de télétransmission : 03/10/2025 ate de réception préfecture : 03/10/2025